

qui est la base de tous les miracles dans l'Ancien et le Nouveau Testament. »

La messe du prône

Un mandement récent de Mgr l'évêque de Versailles contient les réflexions suivantes sur l'assistance à la messe le dimanche.

« Les messes privées ou *lues*, comme on les appelle dans les livres liturgiques, ont été permises afin de satisfaire à la piété du prêtre ou aux convenances des fidèles. Il suffit, pour satisfaire au précepte ecclésiastique, d'en entendre une, et dans maints endroits elles sont seules possibles. Mais le vœu de l'Eglise fondé sur l'usage des premiers siècles, sanctionné par de nombreuses décisions de conciles, des assemblées du clergé de France et des autorités diocésaines, est qu'on assiste de préférence, au moins de temps en temps, à la MESSE PAROISSIALE, que les pasteurs ayant charge d'âme sont tenu d'appliquer pour le bien spirituel de leur troupeau.

« C'est là que la prière est spéciale en même temps que collective ; partant, qu'elle doit être plus efficace. C'est là aussi que les pasteurs annoncent la parole de Dieu ; là qu'on reçoit communication des actes de l'autorité ecclésiastique, qu'on prie ensemble pour les défunts et pour tous ceux qui en ont le plus besoin. Rien ne contribue mieux que cette assistance à maintenir la vie paroissiale, c'est-à-dire cette communauté de sentiments et d'intérêts pieux qui doit rapprocher ceux qui forment un même groupe dans la société religieuse.

« L'abandon systématique et habituel de la grand'messe est une cause d'affaiblissement de la foi ; il maintient l'ignorance des vérités du salut, il laisse séparés ceux qui devraient être unis. C'est un signe de décadence dans les mœurs chrétiennes, et nous voudrions que, loin de les tranquiliser sur cet abandon, tous les directeurs des âmes qui tiennent les pouvoirs de nous, avertissent ceux qu'ils conseillent, que, même au prix d'un dérangement et de quelques efforts, ils doivent avoir à cœur d'accomplir, dans toute sa plénitude, leurs devoirs de paroissiens et de chrétiens. »